

La place des femmes dans les lieux de décision : promouvoir la mixité

REPUBLIQUE FRANÇAISE
1958-2008
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

LA PLACE DES
FEMMES DANS LES
LIEUX DE DÉCISION :
PROMOUVOIR LA
MIXITÉ

2007

Type de saisine : Autosaisine

Type de texte : communication

Traité par : Délégation aux droits des Femmes et à l'égalité

Adopté le : 09/01/2007

Mandature : 2004-2010

Rapporteur :

Bourven Monique

[Télécharger le texte](#)

[Télécharger la fiche de communication](#)

PRÉSENTATION

Après un état des lieux confirmant l'existence du fameux "plafond de verre" et un recensement des freins et processus qui contribuent à la rareté des femmes dans les lieux de décision, quels qu'ils soient, la communication de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances évoque les raisons qui doivent conduire notre société à promouvoir la mixité dans ses différentes instances dirigeantes. Puis sont proposés des moyens concrets pour que ces objectifs de management partagé, dont la valeur ajoutée est probante, passe de l'incantation à la réalité.

Descripteur Eurovoc :
égalité homme-femme

Domaine Eurovoc :
Vie politique